

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 22 JUILLET 2022 À 19H00
À LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2022
- Attribution de subventions annuelles aux Associations
- Révision des tarifs enfants et adultes de la cantine scolaire
- Désignation d'un Référent Randonnée
- Validation devis de mise aux normes électriques de la salle polyvalente
- Modifications siège de Commeny Montmarault Nérís Communauté
- Questions et infos diverses

OBJET DE LA DELIBERATION N° 021-2022 : Attribution de subventions annuelles aux Associations :

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal de l'attribution annuelle prévue au budget chaque année et décide d'informer de la proposition suivante :

NOM ASSOCIATION	MONTANT ATTRIBUE 2021	MONTANT ATTRIBUE 2022
ADEM Montmarault	200 €	100 €
AS Verneix	300 €	1000 €
Association des Parents d'élèves	300 €	300 €
Club de l'Amitié	300 €	300 €
SPA	780 €	780 €
Les Raccordés	300 €	300 €
Les Amis de Saint Laurent	300 €	300 €
Don du Sang	150 €	250 €
Course Cycliste J-P DUBUISSON		500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette attribution pour 2022.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 022-2022 : Révision des tarifs enfants et adultes de la Cantine Scolaire :

Comme chaque année, Monsieur le Maire informe les élus, qu'il convient de revoir le prix du repas unitaire de la cantine à la prochaine rentrée scolaire.

Le tarif enfant actuel est de 2€45 et le tarif adulte s'élève à 3€15. Pour la rentrée scolaire 2023, Monsieur le Maire propose le tarif enfant à 2€50 ainsi qu'un tarif adulte à 3€75.

Les élus, après en avoir délibéré, acceptent les tarifs enfant et adulte pour la rentrée scolaire 2023 à 2€50 et 3€75.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 023-2022 : Désignation d'un référent « Randonnée » :

Monsieur le Maire informe les élus qu'il convient de désigner un référent « Randonnée ».

Monsieur TIXIER est volontaire pour assurer cette mission.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, les élus désignent Monsieur TIXIER, pour assurer les missions de référent « Randonnée ».

OBJET DE LA DELIBERATION N° 024-2022 : Validation devis de mise aux normes électriques de la salle polyvalente :

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise Christophe Mottier pour la mise aux normes électriques de la salle polyvalente :

-	Mise à neuf et en sécurité, armoire électrique de la salle polyvalente	5 860.00 € HT
		TVA 1 172.00 €
		TOTAL 7 032.00 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent le devis présenté et autorisent Monsieur le Maire à inscrire cette dépense au budget 2023.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 025-2022 : Modifications siège de Commentry Montmarault Nérès Communauté :

Considérant le déménagement des bureaux de la Communauté de Communes du 1, Place Stalingrad au 22, Avenue Marx Dormoy à Commentry.

Considérant qu'il convient de mettre à jour l'adresse du Siège dans les statuts de l'EPCI.

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 06 avril 2022 approuvant les modifications suivantes :

Article 3 – Siège de la Communauté de Communes : Le siège de la Communauté de Communes est fixé au 1 Place Stalingrad – 03600 COMMENTRY serait remplacé par le siège de la Communauté de Communes est fixé au 22 Avenue Marx Dormoy – 03600 COMMENTRY.

Considérant qu'avant d'être proposé à Monsieur le Préfet cet avancement doit obtenir l'approbation des 2/3 au moins des Conseils Municipaux représentant plus de la moitié de la population de la Communauté, ou la moitié des Conseils Municipaux des Communes représentant les 2/3 de la population.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

1° - d'approuver la modification des statuts proposée

2° - d'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 026-2022 : Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant EPF :

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal de la désignation d'un délégué EPF ainsi qu'un suppléant et décide de la proposition suivante :

Nom de la Commune : VERNEIX				
	NOM - Prénom	Adresse Postale	Téléphone	Adresse Mail
Délégué EPF Titulaire	BROCARD Lionel	22 rue des Droits de l'Homme – 03190 VERNEIX	06 08 04 18 15	lionelbrocard@aol.com
Délégué EPF Suppléant	VIVET Patrick	Les Bregères – 03190 VERNEIX	06 70 05 03 42	lucienandre@orange.fr

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette désignation.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES



- ✓ Organisation Communication :
 - Visite des travaux cantine pour les habitants de Verneix et les parents d'élèves de Bizeneuille: mardi 30/08 à 17h00
 - Réunion Publique Carrière : vendredi 23/09 à 18h00-18h30
 - Verneix Propre : samedi matin 24/09 à 9h00
 - Inauguration Cantine : octobre ou novembre ? un vendredi

- ✓ Proposition travaux cimetière

Une mission est confiée au bureau d'Etudes BTM pour l'étude d'une solution "Enrobé béton" comme les réalisations ci-dessous qui ont été visitées.



- ✓
- ✓ Société ATC France dépôt DP00330522A0008 (pylône de réseau téléphonie 36m de hauteur à côté de chez Métrot : arrêté de refus pour ce projet)

3.1 Descriptif du Projet	Représentation d'éléments de l'ouvrage à installer sur le site de la parcelle cadastrée section ZR n°95.
<p>Dans le cadre de son activité relative à l'exploitation et au développement de sites points hauts (pylônes), ATC France projette d'installer un site GSM pour accueillir les opérateurs de téléphonie mobile sur la parcelle cadastrée section ZR n°95.</p> <p>Le projet consiste à planter un pylône treillis d'une hauteur de 36 mètres de couleur gris galvanisé mis en place sur un massif béton enterré ne créant pas d'emprise au sol.</p> <ul style="list-style-type: none">-6 antennes d'une hauteur de 3 m environ seront installées sur le pylône ainsi des modules radio.-Les armoires techniques et le coffret énergie seront installées au pied du pylône sur une dalle béton de 20 m² (5*4) d'une hauteur de 0 cm/sol ne créant pas de surface.-L'ensemble sera sécurisé derrière un grillage de 2,00m de haut, de couleur verte (6*10).-Un accès sera créé dans les haies existantes sur 6 m afin de créer un accès au site- l'abreuvoir et le compteur d'eau existant seront déplacés de façon à être en dehors de l'emprise du barbelé à créer- un barbelé 5 fils sera créé à 1m de l'emprise ATC-Un défrichage sera à prévoir sur l'ensemble de la surface du site <p>Afin de permettre l'alimentation électrique du site télécom, un raccordement au réseau public sera à prévoir en réseau enterré, sous réserve de l'étude de raccordement établie par le fournisseur d'énergie, ATC France s'engage à prendre en charge, de manière définitive, l'intégralité des coûts nécessaires au raccordement en énergie de ce projet qui sera réalisé en réseau enterré en 12 kVA monophasé ou 36kVA triphasé.</p>	

- ✓ Aménagement aux abords de la salle polyvalente : Air de Jeux



10/06/2022

TABLEAU ESTIMATIF DES AMENAGEMENTS PROPOSES

	Unité	Qté	Description	Coût HT	BE1	BE2 VARIANTE
Installation de chantier	FFT	1		800,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
PREAU	FFT	1	Préau de 8m x 4,5m pente de toiture unique Dalle béton sous le préau	20 000,00 €	16 136,87 €	16 136,87 €
Marelle	FFT	1	Jeu souple sur sol dur type enrobé ou dalle béton 8m2 environ	800,00 €	2 167,00 €	925,00 €
But de foot	FFT	1	Réalisation d'un but en parpaings avec peinture d'un but Cloture pare ballon sur mur 10ml	1 850,00 €	5 471,00 €	3 155,00 €
Grand jeu type RAMPART	FFT	1	Grand jeu qualitatif 2-10 ans avec sol souple de type gazon synthétique pour surface amortissante de 40 m² environ	18 200,00 €	19 250,00 €	19 250,00 €
OPTION: Grand jeu type RAMPART	FFT	1	Jeu de taille moyenne qualitatif 2-7 ans avec sol souple de type gazon synthétique pour surface amortissante de 40 m² environ 11 000 € HT.			
Portique Nid	FFT	1	Portique large siège circulaire 4-12 ans avec sol souple de type gazon synthétique pour surface amortissante de 30 m² environ	6 800,00 €	8 667,00 €	8 667,00 €
Jeux creche 1-Cabane	FFT	1	Cabane des lutins sur 5m² de sol souple gazon synthétique	1 550,00 €	2 807,00 €	2 807,00 €
Jeux creche 2- Tobogan Baby glisse	FFT	1	Jeux de taille moyenne qualitatif avec 22m² de sol souple gazon synthétique	8 400,00 €	6 855,00 €	6 855,00 €
OPTION: Petit jeu à ressort	FFT	1	Petit jeu à ressort sur 3 à 5m² de gazon synthétique. 1 500 € HT.			
Banc	FFT	1	Banc en bois de couleur pour enfants gamme standard	600,00 €	789,00 €	789,00 €
Corbeille	FFT	1	Corbeille simple	500,00 €	940,00 €	940,00 €
Refection chemin d'accès	FFT	1	Refection du chemin d'accès sur 110m² environ en stabilisé renforcé	5 000,00 €	4 650,00 €	4 650,00 €
Refection des zones enherbées	FFT	1	Refection des abords autour des jeux	1 000,00 €	971,00 €	971,00 €
Dossier technique de consultation des entreprises	FFT	1	Dossier technique complet réalisé par bureau d'études avec relevé topographique préalable	3 350,00 €	3 350,00 €	3 350,00 €
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION HT				68 850,00 €	73 553,87 €	69 995,87 €
TVA				13 770,00 €		
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION TTC				82 620,00 €		